

# Les pratiques enseignantes à l'école primaire Et l'exercice de la discipline

Gwénaél Lefeuvre

GPE – CREFI, Université de Toulouse II

Dans la littérature pédagogique et didactique, le terme « discipline » est généralement employé de deux manières : la discipline comme mise en ordre dans la classe ou la discipline comme matière d'enseignement (les disciplines scolaires). Dans le cadre de cette recherche, nous retiendrons la première version. Nous définirons les pratiques d'exercice de la discipline comme l'ensemble des actions contextualisées qui ont pour but de (re)mettre l'ordre dans et hors de la classe. Pour présenter cette contribution, nous identifierons dans un premier temps les limites associées au concept de « gestion de classe » pour décrire, comprendre et expliquer l'exercice de la discipline des enseignants dans l'école. Puis, nous présenterons dans un deuxième temps le modèle du Système des Pratiques Professionnelles des Enseignants du Primaire (le SPPEP). Celui-ci permet d'exploiter théoriquement l'exercice de la discipline à travers les interrelations entre les pratiques enseignantes dans et hors de la classe. Enfin, nous confronterons à l'empirie notre hypothèse de recherche à partir d'une étude effectuée dans deux écoles primaires.

## **Problématique : dépasser la notion de « gestion de classe »**

Les études anglophones et francophones (Gauthier et al., 1997 ; Archambault et Chinard, 1996 ; Fijalkow, 2002) utilisent fréquemment le terme « gestion de classe » pour décrire, comprendre et parfois prescrire des pratiques d'enseignement qui ont pour fonction de prévenir, maintenir et transformer les comportements des élèves en situation de classe. Les méthodes préconisées pour gérer une classe sont utiles et nécessaires pour accompagner les enseignants dans leur formation initiale et continue. Néanmoins, elles résistent parfois au travail quotidien des enseignants à causes d'éléments contextuels omis dans l'étude théorique des pratiques enseignantes. Dans ce cadre, nous effectuerons deux critiques majeures à propos du concept de « gestion de classe » :

- la « gestion de classe » se réduit aux éléments maîtrisés et conscientisés par l'enseignant. En effet, le terme « gestion » sous-entend une maîtrise plus ou moins « souveraine » des situations d'enseignement. Ce concept est fortement ancré dans une lecture stratégique de l'action enseignante orientée vers l'efficacité.
- la « gestion de classe » s'intéresse uniquement à la situation d'interaction avec les élèves dans le contexte de la classe. Elle omet le contexte hors de la classe (les pratiques collectives des enseignants hors de la classe, la relation avec les parents, les pratiques enseignantes durant les temps de récréation, etc.) qui constitue pourtant une partie significative des pratiques d'exercice de la discipline des enseignants dans l'école.

Contrairement aux recherches mobilisant le concept de « gestion de classe », nous pensons que l'acte disciplinaire n'est pas uniquement tributaire de l'enseignant ou/et de la situation de classe. Cet acte est à la fois influencé par l'enseignant (ses stratégies conscientisées, ses schèmes cognitifs, ses caractéristiques affectives, etc.) et par les niveaux de contexte dans et hors de classe avec lesquels il interagit. Prenons l'exemple du contexte professionnel des enseignants du primaire au sein de l'école ; l'enseignant agit avec (et au côté) d'autres acteurs dans et hors de la classe sur des problématiques diverses (collègues enseignants, membres du RASED, personnels municipaux, animateurs CLAE, etc.). Ces interactions sociales, qui caractérisent chacune des écoles, ne sont certainement pas indépendantes des pratiques professionnelles des enseignants durant les temps de classe.

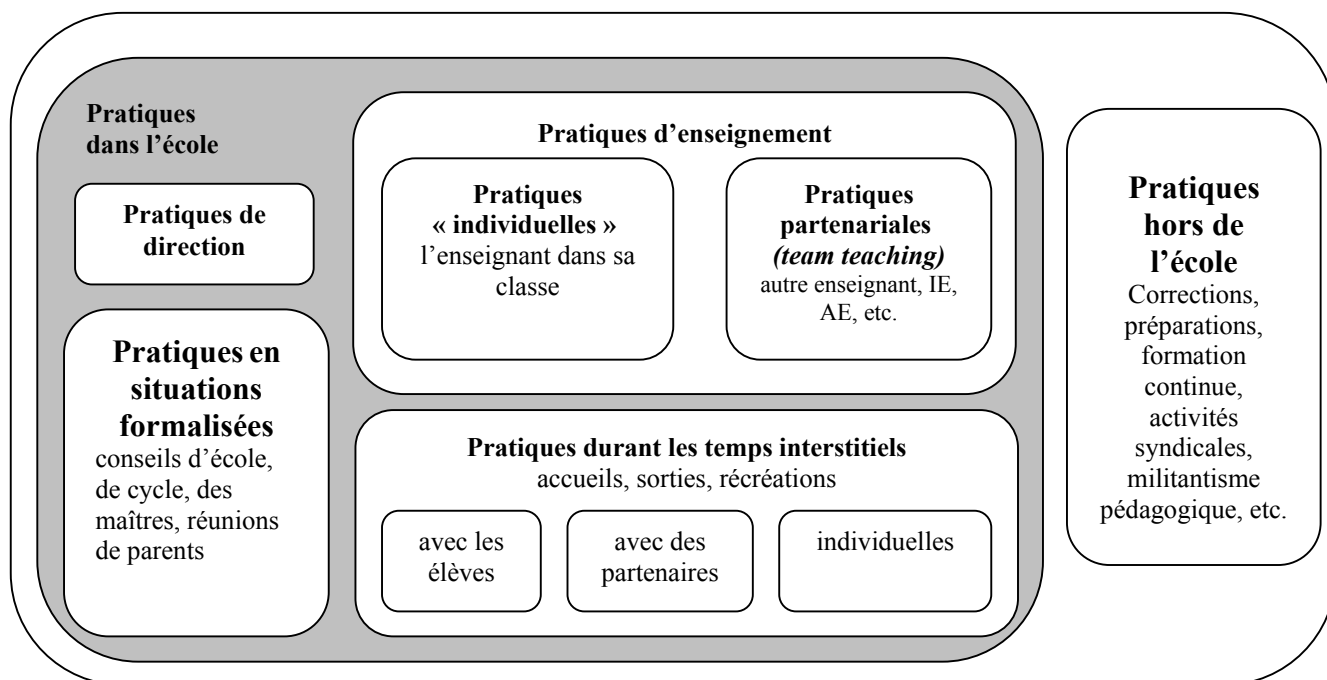
Les études s'intéressant à l'exercice de la discipline des enseignants (ou à la « gestion de classe ») n'ont pas suffisamment pris en compte le contexte de l'école pour décrire et comprendre l'action enseignante. Etant donné ce constat, plusieurs questions se posent : existe-t-il un « effet-école », constitutif des interactions entre les différents acteurs de l'équipe pédagogique, qui influencerait, chez les enseignants du primaire, leur manière d'exercer la discipline dans la classe et durant les temps interstitiels (temps de récréation, accueils, sorties, temps dans les couloirs de l'école, etc.) ? En d'autres termes, les pratiques d'exercice de la discipline sont-elles dépendantes du contexte socioprofessionnel de l'école dans lequel elles s'exercent ?

Pour étudier le rapport entre l'exercice de la discipline des enseignants et le contexte de l'école agissant, nous exploiterons le cadre théorique du système des pratiques professionnelles des enseignants du primaire (Marcel, 2002).

### 3 - Le modèle du Système des Pratiques Professionnelles des Enseignants du Primaire (le SPPEP)

La pratique enseignante étudiée en situation de classe a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Néanmoins, beaucoup moins de recherches se sont intéressées aux activités enseignantes hors de la classe (Marcel, 2002). Pourtant, l'évolution du métier d'enseignant tend de plus à plus à élargir son travail hors de la pratique d'enseignement.

Dans le prolongement de l'approche systémique de la pratique enseignante (Marcel, 2002, Bru, 1991, 2002), nous proposons le modèle du système des pratiques professionnelles de l'enseignant du primaire (le SPPEP). Ce dernier permet d'étudier les relations entre les pratiques individuelles et collectives des enseignants dans et hors de la classe. Le SPPEP représente un système général englobant des sous-systèmes en interaction mettant chacun en évidence une catégorie de pratique professionnelle. Ces pratiques étant des systèmes, elles sont toutes constituées d'éléments interactifs liés à l'environnement, aux acteurs concernés et à leur activité.



**Schéma 1. Le système des Pratiques Professionnelles des Enseignants de l'Enseignant du Primaire (ou le SPPEP) (Marcel, 2002).**

Nous n'allons pas ici définir et détailler la description de tous les sous-systèmes mais nous nous bornerons à dégager les postulats théoriques caractéristiques de ce modèle :

- les systèmes sont repérables
  - les systèmes sont en interaction
  - les systèmes ont chacun une autonomie d'organisation relative.
  - les systèmes sont en interaction donc tributaires d'une organisation générale, le SPPEP.
- Pour chaque école, il existe un SPPEP représentant l'ensemble des pratiques individuelles et collectives des enseignants.

A travers le modèle du SPPEP, nous avons étudié l'exercice de la discipline des enseignants durant les temps de classe, les temps interstitiels (dans les couloirs de l'école ainsi que durant les temps de récréation) et les temps de pratiques collectives en situation formalisée. Notre hypothèse de recherche était la suivante :

**Si l'école est considérée comme un système de pratiques individuelles et collectives en interaction, nous pouvons alors identifier des indicateurs montrant l'existence de relations entre les pratiques collectives des enseignants en situation formalisée (conseils de cycle, de maîtres, etc.) et l'exercice de la discipline des enseignants durant les temps de classe et les temps interstitiels (récréation et couloirs).**

Pour opérationnaliser cette hypothèse, nous avons collecté des données dans deux écoles primaires. Deux approches méthodologiques ont été privilégiées : une approche quantitative qui s'est contentée de décrire, pour chaque école, les profils d'organisation des variables d'exercice de la discipline dans et hors de la classe (les taux de présence et d'effectif d'apparition de ces variables). Puis, une approche qualitative qui a permis de repérer, dans les deux écoles, la nature des décisions prises par les enseignants lors des pratiques collectives durant l'année scolaire.

## **Méthodologie**

Dans chaque école primaire, dix unités<sup>1</sup> de pratiques ont été analysées durant les temps interstitiels (récréations et couloirs) et les temps de classe.

Au niveau méthodologique, nous avons fait appel au concept de « contextualisation » développé par Marcel (2002). ce concept insiste sur la nécessité de prendre en compte l'action des enseignants dans leur contexte d'actualisation et de la soumettre à une double lecture : le point de vue de l'enseignant (le contexte de l'action pour l'enseignant) et le point de vue de l'observateur (le contexte de l'action pour l'observateur ou le chercheur). Afin de mettre en œuvre cette double lecture, nous avons procédé de la manière suivante :

- les actions disciplinaires des enseignants durant les temps de classe et les temps interstitiels ont été observées à l'aide d'une grille d'observation construite *a priori*. Sur cette dernière, nous avons relevé les *éléments déclencheurs* de l'action disciplinaire ainsi que *les modalités d'intervention* de l'enseignant.
- les actions disciplinaires observées ont été commentées par les enseignants à partir d'entretien *a posteriori*. Nous avons interrogé les raisons d'agir des enseignants (le « pourquoi » et le « comment » de l'action disciplinaire).

Par ailleurs, nous avons collecté des données concernant les pratiques collectives des enseignants. Ces données ont été relevées dans les deux écoles à partir d'archives (comptes-rendus de réunion, de conseils de cycle, conseils de maître, etc.), de pratiques déclarées et d'observations participantes.

---

<sup>1</sup> Chaque unité de pratique correspond à un temps d'analyse d'une demi-journée concernant l'étude des pratiques d'exercice de la discipline en situation de classe. Pour l'étude des pratiques durant les temps de récréation, chaque unité correspond à des temps d'analyse de 20 minutes à 30 minutes. Enfin, l'analyse de l'exercice de la discipline des enseignants dans les couloir s'est effectuée durant les entrées et sorties des élèves en début, milieu et fin de demi-journée.

Au niveau du traitement des données, nous avons décrit les pratiques observées en modalités/variables afin d'effectuer pour chaque école un « profil » d'exercice disciplinaire durant les temps de classe, les temps interstitiels (récréations et couloirs) et les temps collectifs en situation formalisée. Nous avons organisé ces modalités selon leur taux de présence dans l'école ainsi que leur taux d'effectif d'apparition. Nous avons ensuite comparé les profils des deux écoles afin de dégager des différences/ressemblances.

## **Les résultats de la recherche**

L'analyse des données quantitatives a montré qu'il existait des différences significatives entre les écoles. Certaines modalités d'exercice de la discipline discriminent les écoles par leur présence/absence ou bien leur fréquence d'apparition. Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons regardé si ces modalités discriminantes, observées durant les temps de classe et les temps interstitiels, avaient un rapport avec des décisions prises par les enseignants lors de pratiques collectives (conseils de maîtres, de cycles, etc.).

L'exploitation des données qualitatives<sup>2</sup> a permis de dégager des relations entre les modalités d'action observées dans les écoles et les décisions collectives prises par les enseignants (décisions prises entre tous les enseignants, enseignants de même cycle, enseignants de même niveau ou bien entre le personnel enseignant et non-enseignant).

Au sujet de l'exercice de la discipline en situation de classe, nous avons constaté, dans une des deux écoles, les relations suivantes :

- deux modalités d'intervention ont été influencées par les décisions collectives des enseignants : « l'envoi des élèves perturbateurs chez la directrice » et « l'envoi des élèves perturbateurs dans une autre classe ». Ces modalités ont été observées, chez certains enseignants, durant les pratiques d'enseignement parce qu'elles ont fait l'objet d'un consensus décisionnel en début d'année scolaire lors d'un conseil des maîtres.

Durant les temps interstitiels, nous avons également relevé des relations entre l'exercice de la discipline des enseignants et les pratiques collectives :

- durant les temps de récréation des deux écoles, 6 modalités de déclenchement de l'action disciplinaire<sup>3</sup> (sur 13 modalités observées) et 1 modalité d'intervention<sup>4</sup> (sur 10 relevées) ont été dépendantes des décisions prises par les enseignants lors de pratiques collectives.
- Concernant l'exercice de la discipline dans les couloirs des deux écoles, 2 modalités de déclenchement de l'action (sur 4 observées) et 2 modalités d'intervention (sur 4 observées) ont été influencées par les pratiques collectives des enseignants.

## **Discussion**

Ces phénomènes constatés nous permettent de ne pas rejeter l'hypothèse générale de recherche, à savoir qu'il existe dans les deux écoles primaires des relations significatives entre les pratiques collectives enseignantes et l'exercice de la discipline des enseignants dans et hors de la classe. En langage systémique, nous dirions que le sous-système des pratiques collectives en situation formalisée est interdépendant avec le sous-système des pratiques en

---

<sup>2</sup> Données collectées à partir d'entrevues, de comptes-rendus de réunion, des projets d'école et du journal de bord (les données inscrites dans le journal de bord reflètent les observations participantes effectuées durant les temps de réunions et les temps interstitiels au côté des acteurs).

<sup>3</sup> Quelques exemples de déclenchements de l'action : « l'élève ne joue pas au ballon sous le préau », « l'élève se roule à terre dans la cour de récréation », « l'élève est présent dans les couloirs de l'école pendant la récréation », etc.

<sup>4</sup> il s'agit de la modalité d'intervention suivante : durant les temps de récréation, l'enseignant punit les élèves perturbateurs en les envoyant s'asseoir sur le banc quelques minutes.

situation de classe et le sous-système des pratiques durant les temps interstitiels dans le SPPEP de chaque école.

Cette recherche a montré que les catégories de pratiques professionnelles des enseignants du primaire s'influencent mutuellement dans l'école. Ainsi, la mobilité des éléments d'une catégorie de pratique (les pratiques collectives dans le cadre de notre recherche) entraîne la modification des éléments de d'autres catégories de pratiques enseignantes (pratiques dans et hors de la classe).

Concernant plus spécifiquement l'exercice de la discipline des enseignants, les résultats indiquent que ce « qui se passe » en situation d'interaction avec les élèves dans l'école n'est pas uniquement influencé par la personnalité de l'enseignant, les comportements des élèves, les règles formelles mises en place ou bien par la nature des activités effectuées avec les élèves. La configuration des profils d'exercice de la discipline est également organisée par ce « qui se passe » en dehors des temps de classe et des temps interstitiels, c'est-à-dire les temps mobilisés par les pratiques collectives enseignantes dans l'école.

Les pratiques d'exercice de la discipline des enseignants du primaire ne peuvent donc être étudiées sans l'étude de l'espace des catégories de pratique enseignante dans lequel elles s'actualisent (dans le SPPEP). Certes, les processus d'exercice de la discipline sont générées par les ressources cognitives de l'enseignant mais l'interaction entre ces ressources et le contexte de l'école modifie l'organisation de ces processus.

### **Bibliographie**

- ARCHAMBAULT, J. et CHOUINARD, R. (1996). *Vers une gestion éducative de la classe*. Edition Gaëtan Morin : Québec.
- BRU, M.(1991). *Les variations didactiques dans l'organisation des conditions d'apprentissage*. Toulouse : Edts Universitaire du Sud.
- BRU, M. (2002). *Pratiques enseignantes : des recherches à conforter et à développer*. Revue Française de Pédagogie. N°138, année 2002.
- GAUTHIER, C et al. (1997). *Pour une théorie de la pédagogie*. Recherches contemporaines sur le savoir des enseignants. Québec : De Boeck Université.
- MARCEL, J.F (2002). *Le concept de contextualisation : un instrument pour l'étude des pratiques enseignantes*. Revue Française de Pédagogie. N°138, année 2002.
- MARCEL, J-F (2002b). *Le concept de contextualisation et le système des pratiques professionnelles de l'enseignant du primaire*. Actes du Congrès International AECSE, Lille, septembre 2002.
- MARCEL, J-F (2003a). *Le système des pratiques professionnelles de l'enseignant de maternelle*. In MARCEL, J-F (dir.). *Les pratiques enseignantes hors de la classe*. Edition L'Harmattan ( à paraître).